

DEC18054DR12

Décision portant nomination de Mme Pascale KELLER aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 7346 intitulée Centre de Physique des Particules de Marseille.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision n° 171276DGDS du 21 décembre 2017 nommant M. Cristinel DIACONU directeur de l'unité UMR7346 ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option « *sources radioactives non scellées* » délivré à Mme Pascale KELLER le 23 octobre 2015 par l'APAVE ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire 01/01/2018.

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Pascale KELLER, Ingénieur de recherche, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 04 septembre 2015.

Article 2 : Missions

Mme Pascale KELLER exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Pascale KELLER sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 12 février 2018

Le directeur d'unité
M. Cristinel DIACONU

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND